



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique de l'éducation

Question écrite n° 73401

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur l'étude réalisée par la direction de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère de l'emploi et de la solidarité en partenariat avec l'éducation nationale, qui vient d'être publiée (Etudes et résultats, n° 155) et menée au cours de l'année scolaire 1999-2000 à partir d'un échantillon représentatif de 30 000 élèves. Selon cette enquête, en matière d'évaluation des troubles et retards du langage, les plus mauvais résultats viennent de ZEP. Manipulation des sons de la langue, vocabulaire, construction grammaticale, élocution, « seul un enfant scolarisé en ZEP sur deux obtient un résultat positif à la totalité des tests et évaluations contre deux sur trois dans les autres zones ». Ainsi, 13 % des élèves de ZEP rencontrent des difficultés au test de vocabulaire utilisant la désignation d'images, contre 6 % hors ZEP. Quant à la capacité à élaborer des phrases comportant des subordonnées, 85 % des enfants hors ZEP en sont jugés aptes, contre 75 % en ZEP. Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 73401

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 février 2002, page 1038